

ÉCOLE PRIMAIRE DE SAINT-FÉLIX
Procès-verbal du Conseil d'école n°3 – Lundi 5 juin 2023

Présents :

- M. Bauquis (Maire de la commune), M. Méline (Adjoint chargé de l'école) ;
- Mmes Campodifiori, Colmar, D'Agostin, Delaporte, Drigeard, Pelat, Roussel (déléguées des parents d'élèves) ;
- Mmes Bonnefoy-Claudet, Sagnes et Salvatore (déléguées des parents d'élèves suppléantes) ;
- Mmes Benoist, Boulès, Bouvier-Rolland, Ibarrondau, Masset-Tonda, Milakovic, Monti, Wysocka et MM. Ibarrondau et Vettier (enseignants).

Excusés : M. Butel, Mmes Da Costa Melo et Debray (délégués des parents d'élèves), Mme Blairvacq (déléguée des parents d'élèves suppléante), Mme Rebet (Inspectrice de l'Éducation nationale), Mmes Bevilacqua, Dalvy et Germain (ATSEM), Mme Marie (enseignante spécialisée du réseau d'aide), Mme Bisilliat-Donnet (psychologue du réseau d'aide), Mmes Christollet et Pettini, M. Levieux (enseignants).

Mme Delaporte est nommée secrétaire de séance. Merci à elle.

1) Projets interclasses, E3D

Samedi dernier ont eu lieu nos deux spectacles lors de la fête de l'école organisée par l'APE. Des spectacles magnifiques lors d'une journée très bien organisée. Bravo à tous !

Les animations et sorties continuent et se multiplient, pour le plaisir du plus grand nombre et pour de nombreux apprentissages variés.

Quatre classes ont aussi participé au défi « 10 jours sans écran de loisirs ». Les élèves concernés avaient un livret très intéressant à compléter chaque jour. APE, bibliothèque, pétanque, parents et enseignantes ont organisé quelques activités pour les occuper. Le beau temps a aidé, beaucoup ont cessé ou diminué drastiquement les écrans. Cela a été très utile à beaucoup d'entre eux sur le court terme. Que cela leur soit utile pour les années à venir.

Une déléguée de parents propose, pour l'an prochain, si le défi est renouvelé, d'envoyer le livret par mail à toutes les familles pour que chaque enfant puisse participer, même si sa classe n'est pas engagée dans le défi.

Côté développement durable, les élèves d'élémentaire se seront penchés toute l'année sur différents thèmes grâce à leurs délégués.

2) Évaluation d'école et projet d'école

Un inspecteur, une conseillère pédagogique et une enseignante ressource sont restés dans l'école la journée du 2 mai pour finaliser l'évaluation externe. Merci aux mères déléguées qui ont été interviewées. Nous attendons le rapport final qui nous aidera à réfléchir à un nouveau projet d'école l'année scolaire à venir.

3) RASED (réseau d'aide), bilans médicaux

Valérie Bisilliat-Donnet, notre psychologue scolaire a continué d'établir quelques bilans, de communiquer avec des parents, et de participer à des réunions.

Des bilans médicaux ont été établis auprès des MS, GS et des nouveaux élèves d'élémentaire.

4) Fournitures scolaires demandées

Une nouveauté pour la rentrée : une liste est établie pour les élèves de maternelle. Les listes en annexe reçoivent un avis favorable. **Parents, notez bien que l'agglomération Le Grand Annecy fournit gratuitement des agendas aux CE1, CE2, CM1 et CM2.** Ces listes sont mises sur le site de l'école et distribuées avant la fin de l'année scolaire. Nous insistons sur le fait qu'il ne faut PAS de colle, pas d'agenda pour les CE1, CE2, CM1 et CM2.

5) Crédits scolaires, travaux et équipements

Toutes nos demandes pour le budget 2023 ont été acceptées par la Mairie.

Crédits élèves : $56 \text{ €} \times 262 \text{ élèves} = 14\,672 \text{ €}$

Compte d'association pour les timbres, le forfait du téléphone portable et le petit matériel : 200 €

Renouvellement des vélos de maternelle : 400 €

Dictionnaires pour les futurs sixièmes : $32 \text{ élèves} \times 31 \text{ euros} ?$

Il faut aussi contribuer aux frais de fonctionnement du réseau d'aide.

Piscine, 2 classes pour 2022/2023 :

- Car : $95 \times 20 = 1\,900 ;$

- Moniteurs et séances : 1500 euros ?

2023/2024 : prévoir 4000 euros ?

Le centre Roosevelt de Rumilly ré-ouvre des places pour les scolaires pour la rentrée prochaine.

Ski tous CM 2023, 5 journées pour tous les CM :

- Car : $220 \times 4 = 880$

- Moniteurs : 58 euros pour $1\text{h}30 \times 2 \times 3 \text{ personnes} \times 4 \text{ jours} = 2088 \text{ euros} ?$

- Locations : 4,44 € par enfant et 12€ par adulte ?

- Forfaits : 7 € par enfant et 11,00 € par adulte ?

normalement 60 élèves + 5 adultes x 4 jours

Raquettes et ski CP/CE1 et CE1 2023 : 2 demi-journées et une journée pour deux classes :

- Car : $190 + 190 + 220 = 600$

- Moniteurs : 58 euros pour $1\text{h}30 \times 2 \text{ personnes} \times 2 \text{ séances} = 348 \text{ euros} ;$

- Location : 3 demi-journée location raquettes à 3 euros la paire par personne

- Forfaits : encore indécis

+ 1 demi-journée location ski : 4,44 € par enfant et 12€ par adulte

normalement 51 élèves + 6 adultes

En plus de l'habituel :

- deux jeux en extérieur pour le côté élémentaire : 1 478,40 euros

- au moins 10 chaises pour les classes d'élémentaire

Ne sont pas listées ici les demandes en attente : wifi à enlever, caoutchouc toxique côté élémentaire, surgrillages, barrières définitives, extérieur côté extension...

Merci à la Mairie pour ces dépenses. Un très grand merci aussi pour le recrutement d'une quatrième ATSEM. Il y a désormais une ATSEM par classe, celle sur la classe de GS/CP à mi-temps. Cela est très utile. Nous espérons que cela perdurera pour l'année scolaire à venir.

6) Rentrée à venir

Une commission électorale pour les élections des parents d'élèves de mi-octobre 2023 n'est pas formée ce jour. C'est la directrice qui se chargera de la mise en place des élections comme habituellement.

Il est décidé ce jour que le vote se fera uniquement par correspondance.

Calendrier scolaire 2023 / 2024 (zone A)

Rentrée scolaire des élèves : le lundi 4 septembre (matin)

Certains PS à 8h30, d'autres à 10h – voir le site de l'école et /ou le panneau d'affichage.

Vacances de la Toussaint : du vendredi 20 octobre (soir) au lundi 6 novembre (matin)

Vacances de Noël : du vendredi 22 décembre (soir) au lundi 8 janvier (matin)

Vacances d'hiver : du vendredi 16 février (soir) au lundi 4 mars (matin)

Vacances de printemps : du vendredi 12 avril (soir) au lundi 29 avril (matin)

Pont de l'Ascension : pas de classe le vendredi 10 mai.

Pentecôte : pas de classe le lundi 20 mai.

Début des vacances d'été : vendredi 5 juillet (soir)

Les parents ont l'obligation d'organiser les vacances familiales selon le calendrier ci-dessus.

Le personnel

Blandine Bevilacqua, Valérie Dalvy et Isabelle Germain resteront nos ATSEM. Comme déjà noté plus haut, nous espérons qu'une quatrième ATSEM sera aussi encore parmi nous.

Côté AESH, nous ne savons pas si nous garderons Jessica Plancq, Sylvie Jacquot et Peggy Ruault. Côté enseignants, Julie Bouvier-Rolland, Philippe Levieux et Ludivine Pettini qui avaient été nommés à titre temporaire, sont censés nous quitter. Isabelle Monti prend sa retraite. Les autres enseignants restent à Saint-Félix.

La répartition des classes n'est pas encore prévue à ce jour, les effectifs étant encore trop incertains.

Intervenante chant

Saint-Félix quitte le SIPA, syndicat intercommunal du pays d'Alby. Les habitants de la commune n'auront donc plus accès à la crèche d'Alby. La Mairie étudie les conditions d'accès au PLAJ (activités pendant les vacances). Côté école, il n'y aura plus de « Canton chante, canton crée » pour notre école, mais la Mairie est prête à financer un.e intervenant.e directement. Nous sommes en train de rédiger un projet pédagogique dans ce sens.

Questions de parents délégués

Pour des raisons de développement durable serait-il possible de revenir aux serviettes lavables pour le restaurant scolaire ? La Mairie va se renseigner.

Saint-Félix ne faisant plus partie du SIPA, ne serait-il pas pertinent de se rapprocher d'Albens ? La Mairie répond que peut-être, mais cela semble compliqué côté centre de loisirs car la Fédération des œuvres laïques qui subventionne est départementale.

Un car se gare très régulièrement sur le parking de l'école alors que les parents manquent déjà de place. Savons-nous de qui il s'agit ? La Mairie va prendre contact avec le conducteur concerné.

Pouvons-nous trouver une solution pour que les enfants souffrent moins de la chaleur lors des spectacles ? Les emplacements de cette année sont mieux : délimitations déjà en place pour le premier spectacle, pas de scène à monter pour le deuxième, pas de goudron donc moins de chaleur. L'organisation du premier spectacle semble perfectible, côté sono et positionnement des parents. Peut-être sonoriser les enfants, prévoir quelques places assises à l'intérieur du city-stade et prévoir un spectacle visible de tous les côtés. Peut-être revenir à l'horaire de 10h30 pour le deuxième spectacle.

La secrétaire de séance, Mme Delaporte

La présidente du Conseil d'école, Karine Masset-Tonda

Annexe

PS, MS, GS - Le jour de la rentrée, merci d'apporter :

- un sac à dos pouvant contenir un cahier 17x22 cm et que votre enfant peut ouvrir et fermer seul.e ;
- une grosse boîte de mouchoirs en papier ;
- un rouleau d'essuie-tout ;
- une paire de chaussons pratiques à enfiler et enlever seul.e marqués avec le prénom de votre enfant ;
- une gourde qui devra être nettoyée et remplie chaque jour à la maison, marquée avec le prénom ;
- éventuellement un petit doudou, pour les plus jeunes (pas en GS), marqué avec le prénom ;
- éventuellement le goûter pour la garderie si nécessaire.

Préambule pour les élèves d'élémentaire

Attention au choix des crayons à papier, des stylos et gommes notamment.

Les gauchers ont besoin d'un outillage spécialisé (ciseaux...).

Chaque élève doit apprendre à gérer son matériel :

- vérifier régulièrement que tout est à sa place et fonctionne ;
- avoir une réserve de secours (stylos, mouchoirs...) ;
- en prendre soin.

Avoir son matériel en permanence et en bon état de marche est indispensable pour étudier dans de bonnes conditions. MERCI.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CP** :

- un cartable pouvant contenir un cahier 24 x 32 cm ;
- une trousse contenant des stylos verts, des crayons à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), une gomme plastique blanche, un taille-crayon muni d'une boîte fermée, une paire de ciseaux à bouts ronds (avoir une réserve de 6 crayons à papier, 3 gommes, stylos...) ;
- un double-décimètre rigide (pas flexible) avec chaque graduation commençant par zéro à gauche (pas de zéro au milieu) ;
- une ardoise à craie en ardoise noire (pas en carton) avec des craies blanches (dans une petite boîte fermée, pas en carton) et un chiffon (pas une éponge) ;
- une deuxième trousse avec 12 crayons de couleur ;
- une boîte de mouchoirs ;
- une blouse (ou une chemise ou un grand tee-shirt).

Conseil supplémentaire : étiqueter chaque crayon, paire de ciseaux... Ils ont tendance à disparaître !

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CE1** :

- une trousse contenant des stylos bleus, verts et rouges, des crayons à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), une gomme plastique blanche, un taille-crayon muni d'une boîte fermée, une paire de ciseaux à bouts ronds (avoir une réserve de 6 crayons à papier, 3 gommes...) ;
- un double-décimètre rigide (pas flexible) avec chaque graduation commençant par zéro à gauche (pas de zéro au milieu) ;
- une ardoise à craie en ardoise noire (pas en carton) avec des craies blanches (dans une petite boîte fermée) et un chiffon ;
- une deuxième trousse avec 12 crayons de couleur ;
- un classeur grand format ;
- une boîte de mouchoirs ;
- une blouse (ou une chemise ou un grand tee-shirt) pour les arts visuels.

Pour ceux qui étaient déjà en CP de Saint-Félix : rapporter son classeur-outil complet.

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CE2** :

- une trousse contenant des stylos bleus, verts et rouges, des crayons à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), une gomme plastique blanche, un taille-crayon muni d'une boîte fermée, une paire de ciseaux à bouts ronds ;
- un double-décimètre rigide (pas flexible) avec chaque graduation commençant par zéro à gauche (pas de zéro au milieu) ;
- des crayons de couleur ;
- une ardoise à feutre, des feutres bleus ou noirs et un chiffon ;
- un classeur grand format (une largeur de 3 à 4 cm suffit) ;
- un tablier ou un vieux tee-shirt.

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CM1** :

- un classeur (rigide, grand format, de 3 à 4 cm de large, à quatre anneaux) ;
- une trousse contenant des stylos bleu, rouge, vert et noir (pas de stylo effaçable), du blanc en roller (pas de blanc liquide), un crayon à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), un taille-crayon avec réservoir, une gomme plastique blanche, deux surligneurs, une paire de ciseaux ;
- des crayons de couleur ;
- une règle de 30 cm en plastique solide (pas flexible) graduée à partir de zéro de gauche à droite ;
- un chiffon (un vieux tissu propre, une chaussette par exemple).

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.

Matériel nécessaire pour l'entrée en **CM2** :

- deux classeurs (rigides, grands formats, de 3 à 4 cm de large, à quatre anneaux) ;
- une trousse contenant des stylos bleu, rouge, vert et noir (pas de stylo effaçable), un effaceur ou du blanc en roller (pas de blanc liquide), des cartouches d'encre si votre enfant utilise un stylo plume, un crayon à papier HB en bois (pas en plastique, car plus difficile à gommer), un taille-crayon avec réservoir, une gomme plastique blanche, deux surligneurs, une paire de ciseaux ;
- des crayons de couleur ;
- une règle de 30 cm en plastique solide (pas flexible) graduée à partir de zéro de gauche à droite ;
- un chiffon (un vieux tissu propre, une chaussette par exemple).

Les enfants seront amenés à enlever leurs chaussures lorsqu'elles sont très sales. Un sac de chaussons peut être laissé au porte-manteau.